



Bordeaux, le 22 juin 2016

Exercices collaboratifs des médecins généralistes en région Aquitaine : des perspectives encourageantes pour les parcours de santé

L'optimisation des parcours de santé est une des priorités de la politique de santé actuellement menée. Afin de faire un point de situation sur les modes d'exercice des médecins généralistes dans la région, un questionnaire a été établi en septembre 2015 en Aquitaine par l'ARS, l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux (URPSML) et les CPAM de la région.

L'Institut de Santé Publique et d'Épidémiologie du Développement (ISPED) a analysé les résultats de l'enquête (1 796 questionnaires reçus, soit un taux de réponse de 51 %) et mis en évidence des dynamiques positives.

Les jeunes médecins plus enclins à l'exercice de groupe

Les résultats font apparaître que les jeunes médecins exercent majoritairement en groupe. Ils sont attirés par ces nouvelles pratiques, s'éloignant de celles de leurs aînés.

- Parmi les médecins exerçant seuls en cabinet, 70 % ont plus de 55 ans. À l'inverse, 56 % des médecins exerçant en groupe mono-professionnel ⁽¹⁾ (et 60 % en groupe pluri-professionnel ⁽²⁾) sont âgés de 28 et 54 ans.

Des signes positifs en matière de coordination des soins

L'enquête met en lumière une plus forte coordination chez les médecins exerçant en groupe. La présence d'autres médecins au sein des locaux favorise cette dynamique de mise en commun.

- La coordination des soins atteint 90 % pour les médecins exerçant en groupe alors qu'elle n'est assurée que chez 75 % des médecins en exercice isolé,
- Dans l'exercice de groupe, les professionnels présents avec le ou les médecins généralistes sont des infirmiers (70 %), des masseurs kinésithérapeutes (50 %), mais également des dentistes (41 %) et des médecins spécialistes (26 %).

L'exercice de groupe favorise la participation à la permanence des soins (PDSA) et l'organisation des consultations le samedi

- 80 % des médecins exerçant en groupe assurent une consultation le samedi matin, contre 57 % des médecins exerçant de manière isolée,
- Les médecins exerçant en groupe participent plus à la permanence des soins ambulatoire (PDSA) : 74 % contre 60 % pour les médecins ayant un mode d'exercice isolé.

Une gestion de la structure facilitée

L'exercice en groupe facilite la gestion administrative du cabinet et permet d'éviter la surcharge administrative à laquelle doivent souvent faire face les médecins isolés.

- La présence d'un secrétariat physique concerne plus de la moitié des cabinets de groupe (52 % en groupe mono-professionnel et 64 % en groupe pluri-professionnel),
- Une messagerie sécurisée est utilisée par la moitié des groupes pluri-professionnels (contre 40 % en exercice isolé).

Des maîtres de stage plus nombreux parmi les médecins exerçant en groupe

- 26 % des médecins exerçant en groupe pluri-professionnel sont maîtres de stage, contre 11 % pour les médecins exerçant seuls,
- Par ailleurs, près de 50 % des médecins exerçant en groupe pluri-professionnel disposent de locaux adaptés pour recevoir des stagiaires (contre 23 % pour les médecins en exercice isolé).

Un accompagnement souhaité

- Les médecins sont nombreux à avoir manifesté un besoin d'accompagnement : 27 % sur les systèmes d'information en santé (33 % pour les médecins en exercice isolé), 22 % sur des aspects juridiques et 20 % pour participer à un programme d'éducation thérapeutique ou rédiger un projet de santé.

Ces résultats encouragent à inciter les jeunes médecins à s'orienter vers l'exercice collaboratif, à envisager des accompagnements pour favoriser l'utilisation des systèmes d'information en santé, le développement de l'éducation thérapeutique et l'émergence de projets de santé.

Pour en savoir plus :

Consultez le diaporama de restitution de l'enquête en pièce jointe.

(1) Groupe mono-professionnel : cabinet regroupant uniquement des médecins généralistes.

(2) Groupe pluri-professionnel : cabinet regroupant des médecins généralistes et d'autres professionnels de santé (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, dentistes, ...).

Contacts presse :

Service communication ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Véronique SEGUY / Séverine HUGUET / Aurélie RIQUELME - Tél : 05 57 01 44 13 / 44 14 / 44 96
veronique.seguy@ars.sante.fr / severine.huguet@ars.sante.fr / aurelie.riquelme@ars.sante.fr